

BANQUE PASCHE MONACO

Société Anonyme Monégasque

au capital de 5 600 000 euros

Siège social : 7, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(en milliers d'euros)

ACTIF	2005	2004
Caisse, banques centrales, CCP.....	2 091 161,35	2 487 233,30
Créances sur les établissements de crédits :.....	100 160 216,00	112 383 884,08
A vue	45 487 707,27	80 544 713,20
A terme.....	54 672 508,73	31 839 170,88
Créances sur la clientèle :.....	7 174 479,88	6 713 651,44
Comptes ordinaires débiteurs.....	4 056 624,13	3 479 648,73
Autres concours à la clientèle.....	3 117 855,75	3 234 002,71
Immobilisations incorporelles.....	71 930,37	114 772,64
Immobilisations corporelles.....	67 415,79	38 196,94
Autres actifs.....	247 917,81	265 446,75
Comptes de régularisation.....	293 076,88	231 542,62
Total de l'Actif.....	110 106 198,08	122 234 727,77
PASSIF		
Dettes envers les établissements de crédits :.....	2 343,25	579,19
A vue	2 343,25	579,19
A terme.....		-
Comptes créditeurs de la clientèle :.....	101 129 427,70	113 930 210,15
A vue	38 098 322,82	64 660 792,28
A terme.....	63 031 104,88	49 269 417,87
Autres passifs.....	450 929,21	294 514,84
Comptes de régularisation.....	1 069 377,55	1 158 885,44
Provisions pour risques et charges.....	150 000,00	-
Fonds pour Risques Bancaires Généraux.....	-	-
Capitaux propres :.....	7 304 120,37	6 850 538,15
Capital souscrit.....	5 600 000,00	5 600 000,00
Réserves.....	93 486,83	93 486,83
Report à nouveau.....	1 157 051,32	886 729,00
Résultat de l'exercice.....	453 582,22	270 322,32
Total du Passif.....	110 106 198,08	122 234 727,77

HORS BILAN

(en milliers d'euros)

	2005	2004
1. ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement		-
Engagements de garantie	1 982 361,73	2 431 838,54
Engagements sur titres.....		-
2. ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement		-
Engagements de garantie	31 633,17	31 633,17

COMPTES DE RESULTATS

(en milliers d'euros)

	2005	2004
+ Intérêts et produits assimilés	2 554 195,24	2 211 845,03
- Intérêts et charges assimilées	-1 552 724,21	-1 345 890,73
+ Revenus des titres à revenu variable.....	2 493,11	-
+ Commission (produits).....	2 637 043,81	2 373 982,77
- Commission (charges).....	-304 560,00	-253 383,46
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	227 917,23	187 099,94
+ Autres produits d'exploitation bancaire.....	47 470,73	55 372,18
- Autres charges d'exploitation bancaire	-91 876,92	-64 958,41
PRODUIT NET BANCAIRE.....	3 519 958,99	3 164 067,32
Charges générales d'exploitation	-2 592 321,49	-2 719 683,68
Dotations aux amortissements.....	-86 485,90	-96 783,63
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	841 151,60	347 600,01
+/- Coût du risque.....	-150 000,00	4 643,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	691 151,60	352 243,40
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	691 151,60	352 243,40
+/- Résultat exceptionnel.....	-10 812,49	-5 580,31
- Impôt sur les bénéfices.....	-226 756,89	-76 340,77
RESULTAT NET	453 582,22	270 322,32

NOTE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (cf. règlements 91/05 et 91/01 du 16 janvier 91 modifié par les règlements 92/05, 93/06, 94/03, 94/05 et 2000-02). Il en est de même des avis et recommandations du Conseil national de la comptabilité (CNC) : règlement du comité de la réglementation comptable n° 99.03, avis du Conseil national de la comptabilité n° 00-07 et Règlement n° 2000-03 du 4 juillet 2000, relatifs aux documents de synthèse individuels des entreprises relevant du comité de la réglementation bancaire et financière.

Conformément aux instructions données par le dernier règlement cité (2000-03), l'annexe fournit une ventilation par nature des postes significatifs qui composent les différentes rubriques de ces états de synthèse.

Créances et dettes

Des provisions pour créances douteuses sont constituées quand apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubrique	durée < 3 mois	3 mois < durée <1an	1an< durée < 5ans	durée >5 ans
Caisse, banques centrales, CCP	2 091			

Portefeuilles de titres et Instruments financiers à terme

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations de change à terme, pour le compte de sa clientèle.

La banque ne détient pas de portefeuille de titres pour compte propre, qu'il s'agisse de titres de transaction, de placement ou d'investissement.

Réévaluation / conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change officiel à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en Euros avec comme référence le cours au comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués avec comme référence le cours à terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

II – Comparabilité des comptes

Aucun changement de méthode comptable sur l'exercice en cours n'est venu affecter la comparabilité des comptes avec ceux des exercices précédents.

En terme de fiscalité, la banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %, ainsi, selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéficiaires.

III – Informations sur les postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat

3.1 Informations sur les postes du bilan

Opérations avec la clientèle et avec les établissements de crédit (créances et dettes)

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Créances sur les établissements de crédits				
à vue :	45 488			
à terme :	54 673			
Comptes ordinaires débiteurs	4 057			
Autres concours à la clientèle		1 512	957	649
Dettes envers les Etablissements de crédits				
Comptes créditeurs de la Clientèle	101 129			

Les opérations réalisées avec des entreprises liées (Groupe CIC) ou avec lesquelles il existe un lien de participation (Banque Pasche SA) s'élèvent au 31 décembre 2005 à 97 456 Keuros pour les créances sur les établissements de crédit.

- Les Immobilisations (en milliers d'euros)

Type d'immobilisation	Montant brut au 1 ^{er} janvier 2005	Acquisitions / (Cessions)	Reclas- sement	Dotations aux amor- tissements	Amortis- sements cumulés au 31 décembre 2004	Valeur résiduelle au 31 décembre 2005
-----------------------	-------------------------------------------------	------------------------------	-------------------	--------------------------------------	----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------

Immobilisations incorporelles :

Frais d'établissement et autres Immobilisations incorporelles	194	13		(56)	(79)	72
------------------------------------------------------------------------	-----	----	--	------	------	----

Immobilisations corporelles :

Agencements, installations et autres immobilisations corporelles .	403	59		(30)	(365)	67
Total immobilisations	597	72	-	(86)	(444)	139

L'exercice 2005 a été marqué par l'acquisition d'un logiciel nécessaire au traitement de la taxation sur l'épargne européenne.

- Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

Le montant total des créances douteuses au terme de l'exercice 2005 représente 1 072 Keuros.

Ce montant est intégralement provisionné.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Aucune affectation n'a eu lieu au cours de l'exercice 2005. Les Fonds pour Risques Bancaires Généraux avaient été dissous en 2002 et ce, conformément à la politique du Groupe.

- Actionnariat et capitaux propres

A fin décembre 2005, le capital social de la banque se compose de 350'000 actions de 16 euros chacune, soit 5 600 000 euros. La participation de l'actionnaire principal, la Banque Pasche S.A. (Genève) s'élève à 56,88 %.

Le résultat de l'exercice comptable de l'établissement ressort en bénéfice de 453.582,22 euros. Ce bénéfice a été principalement généré par le recentrage stratégique de l'activité sur la Gestion de Fortune et le développement de la Gestion Discrétionnaire.

- Autres postes du bilan

- Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2005 (en milliers d'euros)

Postes	Montants Euros	Montants devises	Total
Actif			
Créances sur les Etablissements de Crédit	209	17	226
Total inclus dans les postes de l'actif	209	17	226
Passif			
Dettes envers les établissement de crédit	-	2	2
Comptes Créiteurs de la clientèle	54	17	71
Total inclus dans les postes du passif	54	19	73

• Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et autres comptes actifs et passifs (en milliers d'Euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Charges constatées d'avance	34	
Produits à recevoir	190	
Charges à payer		1 033
Comptes d'ajustement sur devises	17	
Total Comptes de Régularisation	241	1 033
Débiteurs divers (TVA à récupérer, etc)	119	
Créiteurs divers (TVA à payer, etc)		450
Total Autres	119	450

3.2 Information sur le Hors-Bilan, sur les instruments financiers à terme et sur les autres engagements

• Garanties données et reçues

Garanties données	En milliers d'Euros
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	
Engagements d'ordre de la clientèle	1 982
Garanties reçues	En milliers d'Euros
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	32

Les engagements donnés d'ordre de la clientèle sont intégralement couverts par le nantissement des actifs des clients concernés.

Au niveau des garanties reçues, la Banque Pasche Monaco bénéficie pour son loyer d'une caution de la Banque Pasche S.A. Genève à hauteur de 32 Keuros.

• Instruments financiers à terme

Contrats de change non dénoués au 31/12/2005 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros à recevoir, devises à livrer	936	
Devises à recevoir, Euros à livrer	958	
Devises à recevoir, devises à livrer		
Devises à livrer, devises à recevoir		1 892
Total opérations de change à terme	1 894	1 892

NB Euros = devises in de l'Euro

Ces opérations sont uniquement réalisées pour compte de la clientèle, la Banque ne réalisant aucune opération de ce type pour compte propre.

3.3 Informations sur les postes du compte de résultat

• Produits et charges d'intérêts (en euros)

	Charges	Produits
Etablissements de crédit	37.98	2 310 162.95
Clientèle	1 552 686.23	244 032.29
Total	1 552 724.21	2 554 195.24

• Ventilation des Commissions pour l'exercice 2005 (en milliers d'Euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change		
Opérations avec la clientèle	167	1 795
Prestations de services financiers (com. de gestion, ddg, etc)	138	748
Autres opérations diverses de la clientèle (cartes bleues, com s/credit, etc)		94
Total commissions	305	2 637

• Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)

Frais de personnel		1 094
Dont charges sociales		289
Autres frais administratifs		1 383
Rémunération d'intermédiaires		212
Total charges générales d'exploitation		2 592

IV – Autres informations

4.1 Effectif

L'effectif rémunéré de la banque était de 13 personnes au 31 décembre 2005.

4.2 Résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'EUR)	2005	2004	2003
1. Situation financière en fin d'exercice			
Capital social	5600	5 600	5 600
Nombre d'actions émises	350 000	350 000	350 000

2. Résultat global des opérations effectuées

Produit net bancaire	3520	3 164	2 535
Résultat brut d'exploitation	841	347	(115)
Coût du risque	(150)	5	(1 047)
Résultat d'exploitation.....	691	352	(1 161)
Résultat courant avant impôts	691	352	(1 161)
Résultat exceptionnel.....	11	(6)	1 044
Impôts sur les bénéfices	(226)	(76)	-
Dotations / reprises FRBG	-	-	-
Résultat net	454	270	(118)
Montant des bénéfices distribués	-	-	-

4.3 Ratios prudentiels

• Ratio de Solvabilité

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Lyonnaise de Banque.

• Ratio des Fonds Propres et des ressources permanentes

Ce ratio est effectué en consolidation au niveau de la Banque Pasche SA., sa maison mère.

• Coefficient de liquidité

Ce coefficient permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi au 31.12.05, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 207 %, le minimum requis étant de 100 %.

• Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05).

La surveillance de ce ratio se fait sur une base individuelle par la Banque Pasche Monaco SAM ainsi que sur une base consolidée au niveau de la Lyonnaise de Banque.

• Surveillance des risques de marché

La surveillance des risques de marchés introduite par les règlements CRB 95/02, 96/08 et 97/02 est exercée de manière individuelle par la Banque Pasche Monaco S.A.M. Cette surveillance est également exercée sur une base consolidée au niveau de la maison mère, la Banque Pasche SA.

2.4 Réserves obligatoires

Au 31.12.2005, les réserves obligatoires placées auprès de la Banque de France s'élevaient à 1 543 Keuros incluant l'abattement forfaitaire de 100 Keuros.

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Messieurs les Actionnaires.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices 2005, 2006 et 2007.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'établit à 110.106.198,08 €

- Le compte de résultat fait apparaître un résultat net bénéficiaire après impôt de 453.582.22 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les dispositions légales et réglementaires et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants, des principales estimations retenues par la direction de la société, des informations contenues dans les états financiers, de l'appréciation des principes comptables utilisés ainsi que la vérification de la présentation d'ensemble de ces éléments.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2005, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2005 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 10 mars 2006.

André GARINO

Commissaire aux Comptes

Roland MELAN

Commissaire aux Comptes

—
Le Rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la Banque Pasche Monaco, 7, boulevard des Moulins à Monaco.